



## COMITÉ DE PARENTS DES ÉCOLES DE MONTRÉAL

Séance régulière virtuelle du mardi 25 mai 2021, à 18h30

Présences et absences	Liste des personnes présentes et absentes ( <a href="#">en annexe 1</a> )
-----------------------	---

N°	Point à l'ordre du jour et décision	Constat, suivis, notes ou commentaires	Responsable(s) du suivi	Réalisation
1.	Accueil des membres et vérification des présences	Présence de 97 personnes, dont 95 membres ; le quorum est atteint.	--	Sans objet -- Fait <b>F</b>
2.	Ouverture de l'assemblée	L'assemblée débute à 18h45.	--	Non fait <b>NF</b> En voie de réalisation <b>EVR</b>
3.	Mot de la présidence du Comité de parents	Le président, Marc. Etienne Deslauriers, souhaite la bienvenue aux membres et propose que le clavardage ne soit pas utilisé pour tenir des discussions parallèles. Il souhaite la parole au maximum de personnes, mais demande que les personnes qui veulent intervenir synthétisent leur pensée et évitent de répéter ce qui a été dit précédemment. Ceci devrait permettre au maximum de personnes de s'exprimer tout en respectant la durée de la rencontre.	--	--
4.	Lecture de l'ordre du jour	Le président lit l'ordre du jour et explique qu'il est possible que les deux derniers points soient reportés à la prochaine rencontre.  Isabelle Pivotto propose l'adoption de l'ordre du jour, avec l'appui de Pauline Ferrand; il est adopté à l'unanimité. ( <a href="#">en annexe 2</a> )	--	--
5.	Adoption des procès-verbaux des séances régulières des mardis 23 février, 30 mars et 27 avril 2021 (avec son ajournement du 11 mai dernier), ainsi que de la séance extraordinaire du mercredi 21 avril 2021	L'adoption des procès-verbaux des mardi 23 février, 30 mars et 27 avril 2021 (avec son ajournement du 11 mai dernier), ainsi que de la séance extraordinaire du mercredi 21 avril 2021 est reportée à la prochaine rencontre.	Marc. Etienne Deslauriers, président du CP	F



6.	<p><b>Présentation :</b></p> <p>a. Consultation du CSSdM sur le programme de soutien alimentaire : <i>Mathieu Desjardins (dir.)</i> <i>et Sylvain Sénécal (dir. adjoint),</i> <i>Service de l'organisation scolaire</i></p>	<p>M. Desjardins, directeur du service de l'organisation scolaire qui regroupe notamment le bureau des services alimentaires, et M. Sénécal, directeur adjoint, présentent le programme de soutien alimentaire.</p> <p>L'objectif de la présentation est d'obtenir une recommandation ou non du Comité de parents, mais considérant son report en mai, la décision finale de l'administration pour 2021-2022 sera déjà prise.</p> <p>Différents indices de défavorisation sont utilisés dans certains programmes de soutien alimentaire; ils sont calculés en fonction du lieu de résidence des élèves et non l'adresse de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● <b>L'Indice de défavorisation CGTSIM</b> (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal) composé de quatre facteurs de risques liés à la défavorisation (revenu familial, scolarité de la mère, monoparentalité féminine et activité des parents) et dans laquelle on distingue trois catégories d'écoles, notamment 0-20% (forte concentration d'élèves de milieux défavorisés), 20-30 % (concentration moyenne), 30-100 % (concentration faible).</li><li>● <b>L'Indice de défavorisation SFR</b> (Seuil de faible revenu) est une mesure provinciale et signifie la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Indice 1 : écoles les plus favorisées, 10 : écoles les plus défavorisées.</li></ul> <p>Plusieurs mesures sont utilisées pour le soutien alimentaire. Les ratios des élèves par classe sont notamment déterminés selon l'indice de défavorisation (ex. au Plateau, le ratio est de 18 élèves par classe, alors que dans une école où il y a peu d'élèves de milieux défavorisés, on peut voir des ratios de 26 élèves par classe en 6<sup>e</sup> année).</p> <p><b>Mesures ministérielles:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● 15331 : aides aux élèves EHDAA. Cette méga mesure chapeaute plusieurs mesures et représente 72,5 M \$, dont 5,9 M\$ sont investis dans le soutien alimentaire. Le reste du financement sert à couvrir différents éléments, notamment les salaires des écoles aux ratios réduits, PELO, etc.</li></ul>	Marc. Etienne Deslauriers, président du CP	F
----	---	---	---	---



		<ul style="list-style-type: none"><li>● CGTSIM : programme de collations 0,9 M \$</li><li>● 15012 : aide alimentaire représente 5,8 M \$ pour le CSSdM qui vise l'achat d'aliment et de boissons pour les élèves du préscolaire, primaire et secondaire.</li></ul> <p><b>Programmes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Lait-école : toutes les écoles (1,2 M \$);</li><li>● Collation OS : écoles avec un indice CGTSIM 0-30 % (1,3 M\$);</li><li>● Aide alimentaire : écoles primaires et secondaire (5 M \$);</li><li>● Mesure alimentaire (repas à 1 \$) : écoles primaires et secondaire d'un indice de CGTSIM de 0 à 20 % (5 M \$)</li></ul> <p>M. Desjardins fait l'historique des mesures alimentaires et explique que le ministère a rendu le programme universel.</p> <p><b>Enjeux :</b></p> <p>En 2019-2020, le MEQ avait accepté de financer le maintien de 11 écoles dans la mesure même si leur indice de défavorisation était supérieur à 20 (800 k \$); en 2020-2021, de nouvelles écoles se sont ajoutées tandis que d'autres dépassent le seuil de 20. Le ministère ne finance pas le maintien de ces 15 écoles dans le programme d'aide alimentaire et estime qu'il appartient au CSSdM de revoir son modèle de distribution. Certaines écoles plus favorisées ont toujours accès au programme tandis que d'autres moins favorisées n'y ont pas accès.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● 32 écoles secondaires ont une défavorisation 8-10</li><li>● 115 écoles primaires SFR 8-10</li><li>● 23 écoles secondaires SFR 10</li><li>● 61 écoles primaires SFR 10</li></ul> <p>Les écoles montréalaises présentant un SFR 10 représentent environ 40 % de l'ensemble des écoles québécoises présentant un SFR 10.</p> <p>Il n'est pas possible de fournir des repas à l'ensemble des écoles. Si les écoles secondaires disposent généralement de cafétérias, ce n'est pas le cas dans les écoles primaires et la distribution des repas est complexe et peut difficilement se faire à l'ensemble des écoles.</p>		
--	--	--	--	--



		<p><b>Constats à la suite de la consultation du comité consultatif de gestion</b> (directions d'école) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 68 % voulaient une distribution centralisés;</li><li>• 36 % voulait une augmentation (64 % maintien ou diminution);</li><li>• 89 % se disait en mesure d'expliquer le contexte et les décisions en CÉ;</li><li>• 30 % proposait une diminution des coûts des frais de garde.</li></ul> <p><b>Il est proposé de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Maintenir le financement des programmes de soutien alimentaire;</li><li>• Modifier la répartition des sommes afin d'offrir une certaine souplesse locale dans le soutien alimentaire;</li><li>• Ajouter un programme de soutien pour les 20-30%;</li><li>• Mettre en place un plan de communication.</li></ul> <p>On ne sait pas encore quel sera l'impact.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le lait-école serait maintenu, mais on récupérerait certaines sommes en réduisant la période de distribution (commencer plus tard dans l'année 0-100);</li><li>• Collation OS : dans les écoles 0-20;</li><li>• Sommes prévues pour l'aide alimentaire envoyée dans les écoles primaires 20-100 et les écoles secondaire;</li><li>• Mesure alimentaire (repas à 1\$) maintenue dans les écoles 0-20. Les écoles qui ne se qualifient plus n'y auraient plus accès;</li><li>• Nouvelle mesure d'aide aux repas pour les écoles 0-30 permettant des initiatives locales (achat de collation, maintien de mesures alimentaires pour certaines familles, financement du service de garde); les écoles 20-30 seraient privilégiées.</li></ul> <p><b>Questions</b></p> <p><b>Q1</b> : Comment se fait-il que l'indice de défavorisation d'une école dépasse le 20 alors qu'une part importante des enfants bénéficient du repas à 1 \$ ?</p> <p><b>R1</b> : Plusieurs indices entrent en ligne de compte et deux écoles avec un même indice SFR, mais avoir des portraits tout à fait différents sur le plan de la défavorisation (scolarité de la mère, monoparentalité, etc.).</p>		
--	--	--	--	--



	<p><b>Q2</b> : Comment se fait-il que le ministre se soit commis qu'aucun enfant n'aurait plus faim?</p> <p><b>R2</b> : M. Desjardins explique que le ministre a effectivement augmenté le budget. La mesure 15012 est augmentée, c'est vrai, mais en rendant la mesure universelle, le CSSdM reçoit moins de budget.</p> <p><b>Q3</b> : Qu'en est-il des quartiers où il y a de grandes disparités économiques?</p> <p><b>R3</b> : L'indice est calculé sur une moyenne des habitants pour un code postal. En effet, il est possible qu'il y ait de grandes disparités.</p> <p><b>Q4</b> : Les classes d'accueil sont-elles prises en ligne de compte? Peuvent-elles être calculées à part ? Sont-elles lésées ?</p> <p><b>R4</b> : En effet, le calcul est pris par élève ; les élèves des classes d'accueil n'ont pas un impact majeur sur l'ensemble de l'école. Il est possible avec le nouvelle mesure d'aide au repas de prendre entente avec le service traiteur pour subventionner des repas pour ces familles, c'est une possibilité.</p> <p><b>Q5</b> : Y a-t-il moyen de rejoindre les enfants qui en ont le plus grand besoin?</p> <p><b>R5</b> : La logistique de distribution est extrêmement complexe, mais la nouvelle mesure d'aide au repas permettra de soutenir localement les familles qui en ont le plus besoin.</p> <p><b>Q6</b> : Comment se fait-il que malgré un indice de défavorisation important, très peu de famille demandent la mesure alimentaire ?</p> <p><b>R6</b> : Ceci fera notamment l'objet de notre plan de communication. Il est effectivement possible qu'il y ait des barrières ou que la mesure alimentaire soit perçue comme stigmatisante.</p>		
--	--	--	--



7.	<b>Points d'information :</b> a. Pandémie et COVID-19 dans les écoles : <a href="mailto:cp.covid19@csgm.qc.ca">cp.covid19@csgm.qc.ca</a>	<p>On sait que la vaccination pour les 12-17 ans a commencé, mais on ne sait pas encore comment ce sera fait dans les écoles. Les écoles secondaires sont en train de s'organiser à la demande de la direction régionale de santé publique (DRSP). Pour les plus jeunes (12-13 ans), on encouragerait les familles à se charger de la vaccination de leur enfant. Les écoles primaires n'ont pas reçu de message de la DRSP. Nous devrions avoir plus d'informations bientôt. La vaccination scolaire commence le 7 juin. Les personnes qui souhaitent prendre rendez-vous avant peuvent le faire sur la plateforme clic santé.</p> <p>On vous demande de continuer à transmettre les déclarations de cas au courriel <a href="mailto:cp.covid19@csgm.qc.ca">cp.covid19@csgm.qc.ca</a>.</p>	Marc. Etienne Deslauriers, président du CP	F
	b. Négociations nationales du gouvernement avec les syndicats scolaires	<p>Les syndicats affiliés à la FAE ont signé l'entente avec le gouvernement, mais des syndicats d'autres corps d'emploi n'ont pas encore signé, ce qui explique les deux demi-journées de grève de mercredi et jeudi 26-27. Il est donc prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● au primaire ⇒ deux journées sans école avec des devoirs.</li> <li>● au secondaire ⇒ fermeture des écoles en PM le 26 et en AM le 27.</li> </ul>	Marc. Etienne Deslauriers, président du CP	F
	c. Lettre de Geneviève Robert, représentante de Robert-Gravel	Geneviève Robert explique qu'elle est très déçue de la situation des représentants des parents au CA du CSSdM. Elle trouve que nous sommes dans une démarche où on parle beaucoup de conciliation, d'humanisation dans un contexte difficile, mais elle estime que tout ce qui s'est passé va dans le sens contraire.	Geneviève Robert Marc. Etienne Deslauriers, président du CP	F
	d. Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ)	<p>Le RCPAQ est maintenant fonctionnel et le budget de fonctionnement a été reçu.</p> <p>Le plan de relance des 110 M \$ du ministre : Les nouvelles mesures sont toutes protégées, ce qui signifie que la direction doit en rendre compte en deux points au conseil d'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● d'une part, le montant reçu pour la mesure ;</li> <li>● d'autre part, le montant dépensé. S'il y a un écart, celui-ci doit être justifié.</li> </ul> <p>Concernant les services de garde, le RCPAQ a été invité à une consultation sur les services de garde. Le CC EHDAA a transmis des commentaires : il a été recommandé de s'assurer d'intégrer les PI et les services professionnels en service de garde. Ces nouvelles mesures entreront en vigueur en 2022-2023.</p>	Conseillère stratégique du RCPAQ, et Marc. Etienne Deslauriers, président du CP	F



	<p>e. LE SAVIEZ-VOUS ? Le rapport annuel du conseil d'établissement</p>	<p>Le RCPAQ siège à un comité ministériel où cette question a été discutée. Le rapport annuel pourrait inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● La liste des membres et la durée de leur mandat (écoulé ou à venir)</li> <li>● Le bilan des activités (probablement sous forme de tableau, décisions prises et leur impact)</li> <li>● Les ressources matérielles de l'école</li> <li>● Les ressources financières</li> </ul> <p>On sait que les CÉ font plus qu'approuver ou non des propositions de l'école. Il pourra être intéressant d'ajouter d'autres informations concernant les mandats d'initiatives ou les avis qu'ils auront donnés.</p> <p>Le gouvernement devrait fournir un gabarit à compléter. Le RCPAQ en fera un si le gouvernement ne le fait pas.</p> <p>On suppose que le rapport annuel devra être présenté à l'assemblée générale. Il devrait être fait avec du soutien administratif de l'école. On suppose également que le rapport sera court et simple. Il doit être adopté en CÉ avant d'être présenté en assemblée générale.</p>	<p>Conseillère stratégique du RCPAQ</p>	<p>F</p>
<p><b>8.</b></p>	<p><b>Consultation :</b></p> <p>a. Programme de soutien alimentaire</p>	<p>L'assemblée est divisée en groupes de discussion. Chaque groupe devra identifier un preneur de notes et un porte-parole. Si des questions émergent, elles pourront être ramenées en plénière.</p> <p>Par exemple, les parents de la salle 6 se prononcent en faveur de ces mesures.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Ils apprécient en particulier la souplesse possible pour les écoles.</li> <li>● Certains parents ne sont pas au courant de la situation dans leur école.</li> <li>● On se questionne sur les indicateurs choisis pour déterminer les indices de défavorisation.</li> <li>● On souhaite que les enfants qui en ont besoin puissent avoir accès à un repas de qualité, varié, répondant à leurs besoins et préférences alimentaires (ex. végétarien, halal) et non stigmatisant ou bénéficiant d'une autre mesure soutenant pour leur famille (ex. service de garde)</li> <li>● Ils croient en l'importance de s'assurer qu'aucun enfant n'ait faim, que son école soit dans le 0-30 % ou dans le 30-100 %.</li> </ul>	<p>Marc. Etienne Deslauriers, président du CP</p>	<p>F</p>



<p>9.</p>	<p><b>Points de décision ou de discussion :</b></p> <p>a. Suivi de la demande de désignation de parents sur le CA</p>	<p>À la suite de la rencontre du 11 mai, les choses ont évolué. Le 18 mai, le président a reçu une réponse de l'accompagnatrice nommée par le Ministère, madame Michelle Fournier, l'informant que les résolutions et le communiqué avaient été lus et compris par le cabinet du ministre et par son Ministère. La lettre reçue « tendait la main » au Comité de parents pour qu'une désignation soit faite d'ici le 28 mai. Par ailleurs, elle a aussi questionné le président sur la forme que pourrait prendre la médiation. La porte n'est donc pas fermée et elle reconnaît maintenant certains de nos constats.</p> <p>Le président explique que la porte est ouverte pour que les parents démissionnaires qui étaient prêts à le faire puissent assurer une transition harmonieuse. Ceci permettrait au CA de siéger, d'obtenir une médiation et les autres demandes faites par le CP le 11 mai dernier.</p> <p>On vérifie auprès des parents démissionnaires, trois sont disponibles pour tenter l'expérience : Sylvain P. Caron estime qu'il doit retourner pour aider à assurer une transition et régler les dossiers urgents ; Kiléka Coulibaly est volontaire en espérant que les conditions soient différentes, elle reçoit l'offre comme une main tendue pour rétablir la situation ; Benoit Guilmain dit que si le CP souhaite soutenir cette proposition, il accepterait d'y retourner pour assurer cette transition. De leurs côtés, Mélisandre Shanks a déjà annoncé qu'elle renonce à se présenter à nouveau et Sandra Boisse ne souhaite pas retourner, notamment parce qu'étant membre d'un ordre professionnel, le code d'éthique est un enjeu ; elle aurait également souhaité des gestes plus forts du Ministère et du CSSdM.</p> <p>Le fait de garder certains postes non comblés, ceci permettra de les combler en suivant le processus établi de désignation du comité de parents.</p> <p>Les membres saluent et remercient les démissionnaires volontaires. Certains sont d'accord pour soutenir les parents qui acceptent de retourner au CA. D'autres estiment préférable de maintenir la position et demandent le vote.</p> <p>La proposition, faite par Mohamed Rizki, avec l'appui de Pauline Ferrand, est mise au voix ; elle est adoptée à la majorité. (<a href="#">en annexe 3</a>)</p> <p>Mme Boisse demande que soit mentionnée sa dissidence dans le procès-verbal.</p>	<p>Marc. Etienne Deslauriers, président du CP</p>	<p>F</p>
-----------	---	---	---	----------





	b. Relance de différents comités de travail c. Calendrier des rencontres du CP pour l'année 2021-2022 d. Besoins et conseils pour la rentrée 2021	Ces trois points sont reportés à la prochaine rencontre, le mardi 15 juin 2021.	Marc. Etienne Deslauriers, président du CP	NF
<b>9.</b>	<b>Prochaine réunion, le mardi 15 juin 2021 :</b>	L'administration fera une présentation sur le suivi de la révision de l'offre de service au secondaire, qui a dû être reportée à cause de la demande de désignation de parents sur le CA.	--	--
<b>10.</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	L'assemblée est levée à 22h50.	--	--

*Prise de notes par Kiléka COULIBALY, représentante de l'école François-de-Laval.*

*Rédaction du procès-verbal par Marc. Etienne DESLAURIERS, représentant des écoles Fernand-Seguin et Sophie-Barat.*



**Annexe 1 :** Liste des présences, et des absences motivées, de la réunion virtuelle du mardi 25 mai 2021.

Établissement	Membre	Prénom	Nom	PRÉSENCES
Académie De Roberval	Représentante	Nafi Safaou	Niang	OUI
Académie Dunton	Représentante	Samantha	Roscani	
Académie Dunton	Substitut	Cristina	Roque	
École Ahuntsic	Représentante	Marie-France	D'Haïti	OUI
École Alice-Parizeau	Représentante	Lamia	Benhama	
École Alphonse-Desjardins	Représentant	Bernard	Ndour	OUI
École Arc-en-Ciel	Représentante	Valérie	Bertoldi	
École Armand-Lavergne	Représentante	Fannie	Martin	
École Atelier	Représentante	Christine	Ouellette	Abs. motivée
	Substitut	Yacine	Bouyahmed	OUI
École au Pied-de-la-Montagne	Représentant	Catherine	Bélangier	OUI
	Substitut	Julie	Bonenfant	
École Barclay	Représentant	Daniel	Salanon	
École Baril	Représentant	Mathieu	Lavoie	OUI
École Barthélemy-Vimont	Représentante	Adama	Diallo	OUI
École Bedford	Représentante	Neila	Hammouda	OUI
École Bienville	Représentante	Carine	Kuihane	
École Boucher-De La Bruère	Représentante	Christine	Villiard	
École Camille-Laurin	Représentant	Mohamed	Choufani	
École Champlain	Représentante	Arame	M'Baye	OUI
École Charles-Lemoyne	Représentante	Isabelle	Bourgeois	
École Chomedey-De Maisonneuve	Représentante	Gaëlle	Bergougnoux	
École Christ-Roi	Représentante	Karine	Boily	OUI
École Coeur-Immaculé-de-Marie	Représentante	Annie	Pelletier	OUI
École de l'Étincelle	Représentante	Fanny	Zuniga Jurgensen	OUI
	Substitut	Isabelle	Pivotto	OUI

Établissement	Membre	Prénom	Nom	PRÉSENCES
École De la Petite-Bourgogne	Représentante	Alexandra	Grenier	Abs. motivée
École des Cinq-Continents	Représentante	Nisrine	El Masri	OUI
École des Monarques	Représentant	Benoit	Guilmain	OUI
École des Nations	Représentant	Nicholas	Cadet	OUI
	Représentante	Catherine	Op de Beck	
École Dollard-des-Ormeaux	Substitut	Sylvie	Cloutier	OUI
	Représentante	Stéphanie	Nau	
École Édouard-Montpetit	Représentante	Mélanie	Millette	OUI
	Substitut	Gérard	Kouie	
École Élan	Représentante	Sandra	Boisse	OUI
École Étoile filante	Représentant	Jean-Sébastien	Renaud	
	Représentante	Geneviève	Guéritaud-Dodin	OUI
École FACE	Substitut	Annie	Savoie	
	Représentant	Mustapha	Haddach	OUI
École Félix-Leclerc	Représentant	Marc. Etienne	Deslauriers	OUI
École Fernand-Seguin	Représentante	Kileka	Coulibaly	OUI
École François-de-Laval	Représentante	Nathalie	Bastien	
École Gadbois	Représentante	Hiba	Jekki	OUI
École Garneau	Représentante	Marie-Claude	Egglefield	OUI
École Georges-Vanier	Représentante	Josiane	Lepage	OUI
École Gilles-Vigneault	Représentant	Alain	Bordeleau	
École Hélène-Boullé	Représentante	Marie-Pier	Lauzon	
École Honoré-Mercier	Représentante	Annie	Pelletier	OUI
	Représentant	Zouhair	Elkharrim	OUI
École internationale de Montréal	Substitut	Claudie	Lévesque	
	Représentant	Joël	Simard-Ménard	OUI



Établissement	Membre	Prénom	Nom	PRÉSENCES
École Irénée-Lussier	Représentant	Michel	Bernier	OUI
École Jean-Baptiste-Meilleur	Représentante	Sabrina	Mio	
École Jeanne-LeBer	Représentant	Steve	Larose	OUI
École Jeanne-Mance	Représentante	Virginie	Fortin	OUI
École Joseph-Charbonneau	Représentante	Lise	Dupont	
École Joseph-François-Perrault	Représentant	Sylvain P.	Caron	
	Substitut	Patricia	Clermont	OUI
École Judith-Jasmin	Représentante	Ysabel	Rodriguez Mora	OUI
École La Dauversière	Représentant	Ahmed	Ouarrak	OUI
École La Mennais	Représentante	Pauline	Ferrand	OUI
École La Petite-Patrie	Représentant	Daniel	Marois	OUI
	Substitut	Simon	Charron	
École La Vérendrye	Représentant	Félicien	Ngankoy Isomi	
École La Visitation	Représentante	Ludivine	Veillette-Bourbeau	
École La Voie	Représentant	Saïd	Soali	
	Substitut	Hassan	El Bahadi	
École Lambert-Closse	Représentante	Blandine	Monjarret	OUI
	Substitut	Laura	Cardenas	
École Lanaudière	Représentant	Jean-François	Benson	OUI
	Substitut	Sandrine	Marty	
École Laurier	Représentante	Suzanne	Palko	OUI
École Le Plateau	Représentante	Cloé	Rodrigue	OUI
	Substitut	Patricia	Clermont	OUI
École Le Vitrail	Représentant	François-Olivier	Martin	OUI

Établissement	Membre	Prénom	Nom	PRÉSENCES
École Léonard-De Vinci	Représentante	Annie	Mayer Lefebvre	
École Les-Enfants-du-Monde	Représentante	Katherine	Steger	OUI
École Louis-Colin	Représentant	Maxime	Gauthier-Lacasse	OUI
École Louis-Dupire	Représentant	Mathieu	Bolduc	OUI
	Substitut	Asma	El Mabchour	
École Louis-Hippolyte-Lafontaine	Représentant	Rémi	Duquette	
	Substitut	Tatiana	Dias Teixeira	
École Louis-Joseph-Papineau	Représentante	Natacha	Jeudy	OUI
	Représentant	Mohamed	Rizki	OUI
École Louis-Riel	Substitut	Mélissa	Duclos	
École Louisbourg	Représentante	Josiane	Metafe Wembe	
École Louise-Trichet	Représentante	Sophie	Robert	
École Lucien-Pagé	Représentant	Donat Mandeke	Mayasangi	OUI
École Lucille-Teasdale	Représentante	Asli Ebru	Akgun	OUI
École Ludger-Duvernay	Représentant	Mathieu	Gillet	OUI
École Madeleine-de-Verchères	Représentante	Céline	Pendant	OUI
	Représentante	Andréanne	Couture	OUI
École Maisonneuve	Substitut	Marie-Josée	Demers	
École Marc-Favreau	Représentant	Nicolas	Bernard	
École Marguerite-Bourgeois	Représentante	Violaine	Campo	OUI
École Marguerite-De Lajemmerais	Représentant	Antoine	Gagné	
École Marie-Anne	Représentante	Christine	Joseph	
École Marie-de-l'Incarnation	Représentant	Claude	Quevillon Lacasse	
École Marie-Favery	Représentante	Audrey	Bringand Dedrumel	OUI



Établissement	Membre	Prénom	Nom	PRÉSENCES
École Marie-Rivier	Représentante	Wendy	Olivier	
École Montcalm	Représentante	Angela	Docteur Vévé	
	Substitut	Sindy	Moïse	
École Notre-Dame-de-Grâce	Représentante	Myriame	Belfort	OUI
École Notre-Dame-de-l'Assomption	Représentant	Julien	Chabot-Paquet	OUI
École Notre-Dame-des-Neiges	Représentante	Catherine	Bussières	
École Notre-Dame-des-Victoires	Représentante	Tamar-Anne	Duverger	OUI
École Notre-Dame-du-Foyer	Représentant	Hadji	Hamidou	OUI
	Substitut	Pilar	Gómez-Mingote	
École N.-D.-du-Perpétuel-Secours	Représentante	Évannick	Godbout	OUI
École Paul-Bruchési	Représentante	Nicole	Gélinas	
École Père-Marquette	Représentant	Yannick	Sadler	
École Philippe-Labarre	Représentant	Maxime	Bellerose	OUI
École Pierre-Dupuy	Représentant	Joël	Boutin	OUI
	Représentante	Geneviève	Robert	OUI
École Robert-Gravel	Substitut	Isabelle	Delage	
	Représentante	Marie-Andrée	Lemire	OUI
École Saint-Albert-le-Grand	Représentante	Ménaïque	Légaré Dionne	
École Saint-Ambroise	Représentante	Marie-Anne	Alepin	OUI
	Substitut	Geneviève	Woods	
École Saint-André-Apôtre	Représentante	Mélisandre	Shanks	
École Saint-Antoine-Marie-Claret	Représentante	Andréanne	Gignac	OUI
	Substitut	Tamara	Noisy	
École Saint-Arsène	Représentante	Isabelle	Jameson	OUI
	Substitut	Alexandre	Bustros	

Établissement	Membre	Prénom	Nom	PRÉSENCES
École Saint-Anselme	Représentante	Mélanie	Taillefer	
École Saint-Barthélemy	Représentant	Vincent	Archambault	OUI
École Saint-Benoît	Représentant	Salamata	Ba	OUI
École Saint-Bernardin	Représentante	Hassan	Aziz	
École Saint-Clément	Représentante	Lydia	Massimiani	OUI
École Saint-Donat	Représentant	Benoît	Demuy	OUI
	Représentant	Texel	Lopez	
École Saint-Émile	Substitut	Emmanuelle	Rouard	
	Représentante	Perrine	Vermeulen-Malrat	OUI
École Saint-Enfant-Jésus	Substitut	Toby	Harper-Merrett	
	Représentant	Frédéric	Bélangier Lacourse	OUI
École Saint-Étienne	Représentant	Frédéric	Bélangier Lacourse	OUI
École Saint-Fabien	Représentante	Pierre	Paquette	
	Substitut	Ulysse	Fortier-Gauthier	
École Saint-François-d'Assise	Représentante	Violaine	Lamarque	OUI
École Saint-François-Solano	Représentante	Marilou	Filiatreault	OUI
École Saint-Gabriel-Lalemant	Représentant	Hugo	Tobal	OUI
École Saint-Gérard	Représentant	Manuel	Darveau	OUI
École Saint-Grégoire-le-Grand	Représentante	Marie-Claude	Egglefield	OUI
École Saint-Henri	Représentante	Karine	Maisonneuve	OUI
École Saint-Isaac-Jogues	Représentante	Odile	Saint-Louis	OUI
École St-Jean-Baptiste-de-la-Salle	Représentant	Joris	Maillochon	
	Substitut	Anne-Marie	Levasseur	
École Saint-Jean-de-Brébeuf	Représentante	Pascale	Grignon	OUI
	Substitut	Emmanuel	Boyer	
École Saint-Jean-de-la-Lande	Représentant	Frederic	Tremblay	OUI



Établissement	Membre	Prénom	Nom	PRÉSENCES
École Saint-Jean-de-Matha	Représentant	Stephan	Lemieux	
École Saint-Justin	Représentante	France	Hébert	OUI
École Saint-Léon-de-Westmount	Représentante	Delphine	Léouffre	
École Saint-Louis-de-Gonzague	Représentante	Claire	Bourély	OUI
École Saint-Luc	Représentante	Louise	Lehoux	OUI
École Saint-Marc	Représentante	Yolaine	Tremblay	
	Substitut	Julie	Larose	
École Saint-Mathieu	Représentant	Tommy	Collin Vallée	
École Saint-Noël-Chabanel	Représentante	Soraya	Belbey	
	Substitut	Caroline	Forcier	
École Saint-Nom-de-Jésus	Représentant	Jonathan	Alarie	
École Saint-Pascal-Baylon	Représentant	Abdel Hakim	Touhmou	
École Saint-Paul-de-la-Croix	Représentant	Nicolas	Deschênes	OUI
École Saint-Pierre-Apôtre	Représentante	Brigitte	Liotard	
	Substitut	Mélissa	Valiquette	
École Saint-Pierre-Claver	Représentante	Rachel	Sarrasin	
École Saint-Raymond	Représentante	Natalie	Basmadjian	
École Saint-Simon-Apôtre	Représentant	Abdelkader	Messaoud	OUI
École Saint-Zotique	Représentant	Pierre Jourdain	Sanon	OUI
École Sainte-Bernadette-Soubirous	Représentante	Nadia	Idres	
École Sainte-Bibiane	Représentante	Véronique	Dauphinais	OUI
École Sainte-Catherine-de-Sienne	Représentant	Clovis	Gouaillier	
École Sainte-Cécile	Représentante	Anne	Dongois	
	Substitut	Guillaume	Baillargeon	

Établissement	Membre	Prénom	Nom	PRÉSENCES
École Sainte-Claire	Représentante	Ismahane	Lameche	
	Observatrice	Dominique	Saumur	
École Sainte-Jeanne-d'Arc	Représentante	Émilie	Vendette	
École Sainte-Louise-de-Marillac	Représentante	Sylvain	St-Amand	
	Substitut	Diana Cristina	Restrepo Arenas	
École Sainte-Lucie	Représentant	Daniel	Lara	OUI
École Sainte-Odile	Représentante	Marie-Ève	Demers	OUI
École Saints-Martyrs-Canadiens	Représentante	Chanez	Benchoubane	OUI
	Substitut	Yacine	Boussaid	
École Sans-Frontières	Représentante	Marie-Pier	St-Louis	OUI
École Simonne-Monet	Représentant	Markendy	Simon	
École Sophie-Barat	Représentant	Marc. Etienne	Deslauriers	OUI
École Victor-Rousselot	Représentante	Hélène	Proulx	Abs. motivée

#### AUTRES PRÉSENCES :

- Lyne Deschamps, conseillère stratégique du RCPAQ
- Mathieu Desjardins (dir.) et Sylvain Sénécal (dir. adjoint), Service de l'organisation scolaire
- ... et un petit nombre de parents qui s'intéressent aux travaux du CP-CSSdM...



## **Annexe 2 :**

L'ordre du jour, proposé par Isabelle Pivotto, avec l'appui de Pauline Ferrand, est adopté à l'unanimité.

### **Séance virtuelle du mardi 25 mai 2021**

Plateforme Zoom → <https://csdm.zoom.us/j/5145966121> | Code secret → **montreal**

1. Accueil des membres et vérification des présences // 18h10
2. **Ouverture de l'assemblée** // 18h30
3. Mot de la présidence du Comité de parents
4. Lecture de l'ordre du jour
5. Adoption des procès-verbaux des séances régulières des mardis 23 février, 30 mars et 27 avril 2021 (avec son ajournement du 11 mai dernier), ainsi que de la séance extraordinaire du mercredi 21 avril 2021
6. **Présentation :** // 18h45
  - a. Consultation du CSSdM sur le programme de soutien alimentaire :  
*Mathieu Desjardins (dir.) et Sylvain Sénécal (dir. adjoint) du Service de l'organisation scolaire*
7. **Points d'information :** // 19h30
  - a. Pandémie et COVID-19 dans les écoles : [cp.covid19@csdm.qc.ca](mailto:cp.covid19@csdm.qc.ca)
  - b. Négociations nationales du gouvernement avec les syndicats scolaires
  - c. Lettre de Geneviève Robert, représentante de Robert-Gravel
  - d. Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ)
  - e. LE SAVIEZ-VOUS ? Le rapport annuel du conseil d'établissement
8. **Consultation** // 20h00
  - a. Programme de soutien alimentaire
9. **Points de décision ou de discussion :** // 20h30
  - a. Suivi de la demande de désignation de parents sur le CA
  - b. Relance de différents comités de travail
  - c. Calendrier des rencontres du CP pour l'année 2021-2022
  - d. Besoins et conseils pour la rentrée 2021
10. **Prochaine réunion, le mardi 15 juin 2021 :**
  - Présentation du CSSdM, suivi de la révision (2019) de l'offre de service au secondaire
11. **Levée de l'assemblée** // 21h30

#### **Documents de réunion à télécharger (dossier en ligne) :**

⇒ [https://drive.google.com/drive/folders/1LYdaSdO-\\_Nn0tKZVCTfA5Gln4bh9mYUq?usp=sharing](https://drive.google.com/drive/folders/1LYdaSdO-_Nn0tKZVCTfA5Gln4bh9mYUq?usp=sharing)

### **Annexe 3 :**

*Résolution adoptée, séance virtuelle du mardi 25 mai 2021*

## **Désignation de trois parents sur le CA du CSSdM pour assurer une transition harmonieuse**

CONSIDÉRANT la volonté du Comité de parents d'assurer la mise en oeuvre de ses demandes adoptées le mardi 11 mai dernier ;

CONSIDÉRANT, notamment, le vide juridique suivant :

- que le règlement sur la désignation des membres parents au CA, en vertu des articles 143 et 455.2 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), est inexistant ;
- que la procédure de désignation prévue à l'article 332 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires (Loi 40), par son Annexe I, ne constitue qu'une procédure prescrite pour les premières désignations des CA exclusivement;
- que la LIP est muette quant à la capacité pour un CA de se gérer en situation exceptionnelle, s'il comporte un nombre de vacances ne permettant pas de combler les postes à la présidence et/ou à la vice-présidence ;
- que le « mode prescrit » édicté à l'article 175.10 de la LIP en cas de vacances est, ou bien inexistant, ou bien s'il réfère au processus de désignation adopté par le Comité de parents, inapplicable dans le présent cas en raison des délais exigés ;

CONSIDÉRANT que ce vide juridique semble ne pas permettre de prendre certaines décisions essentielles pour la rentrée 2021 ;

CONSIDÉRANT la volonté du Comité de parents d'assurer que les élèves puissent bénéficier des meilleures conditions pour la réussite éducative ;

CONSIDÉRANT la volonté de certains démissionnaires d'assurer une transition harmonieuse ;

CONSIDÉRANT que les candidatures des parents démissionnaires ont déjà été soumises avec succès au processus de désignation que s'est donné le Comité de parents ;

CONSIDÉRANT la demande répétée du Ministère, repoussant son échéance au 28 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT enfin que le Ministère assure avoir bien lu et compris les résolutions du Comité de parents du 11 mai 2021 ;



Il est PROPOSÉ, par Mohamed Rizqy, avec l'appui de Pauline Ferrand,  
et RÉSOLU que le Comité de parents :

- **ASSURE** de mettre en marche un échéancier de travail concernant les demandes adoptées le 11 mai 2021 ;
- **DÉSIGNE** les personnes suivantes afin d'assurer la prise de décision essentielle en raison du vide juridique actuel :
  - Sylvain P. Caron,
  - Kiléka Coulibaly
  - et Benoit Guilmain.

**CP 2021-05-25 – 02 ADOPTÉ**

(Conforme à ce qui est adopté, à Montréal, le mardi 25 mai 2021.)

Marc. Etienne DESLAURIERS,  
Président du Comité de parents des écoles de Montréal